

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



juillet 2018

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
Fax : 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 18h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 18h

(horaires d'été)



Clayes

Le mot du Maire



Suite à l'appel d'offre lancé conjointement avec la commune de Parthenay-de-Bretagne, nous venons de re-contractualiser avec l'entreprise Convivio pour assurer durant les trois années à venir la fourniture des repas à la cantine scolaire.

Notre dossier de projet de restructuration de la Mairie continue d'avancer au rythme prévu. Nous collaborons étroitement avec les services des bâtiments de France. Le permis de construire a été déposé le 13 juillet dernier, l'instruction pouvant durer jusqu'à six mois.

Les travaux de raccordement à l'assainissement collectif des secteurs de Lourmel et du Pâtis-Bigot devraient théoriquement débuter au mois d'octobre et se dérouler durant tout le dernier trimestre de l'année. La commune relayera la communication de Rennes Métropole auprès des riverains afin de minimiser les désagréments engendrés.

L'intervention tardive d'un artisan sur notre chantier « médiathèque » nous contraint de différer de quelques semaines son transfert initialement prévu début septembre vers l'ancienne MJC.

Comme chaque année, l'implication sans faille des bénévoles de Breizh Clayes Poker, des artificiers et des élus, a permis la réussite des festivités du 13 juillet. Les spectateurs rassemblés autour de l'étang furent une nouvelle fois nombreux. Toutes les générations ont été bien représentées à la soirée dansante qui s'est déroulée avec la convivialité habituelle.

J'attire votre attention sur l'impérieuse nécessité de respecter la limitation de vitesse sur notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles vacances.

Philippe SICOT

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra fin octobre 2018, pour la période allant du 1^{er} novembre 2018 au 15 janvier 2019.
Les articles devront nous parvenir avant le 30 septembre 2018.

Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie communale page 5

Vie associative page 8

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances des 4 juin et 2 juillet 2018). L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

PROJET MAIRIE : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal a validé l'Avant-Projet Définitif (APD) présenté par Jérôme Guilloux de l'atelier Gautier & Guilloux (Rennes), maître d'œuvre de l'opération de rénovation de la Mairie.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de réhabilitation de ce bâtiment dont la dernière rénovation a été réalisée en 1983. Ils permettront de répondre aux problèmes de fragilités structurelles relevées lors de la phase de diagnostic, de procéder aux diverses remises aux normes, mais également de mettre en accessibilité la Mairie au titre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) déposé en septembre 2015.

Divers dossiers de subventions vont être déposés auprès de l'État et des collectivités locales pour permettre le financement de cette opération dont les travaux pourraient débuter au printemps 2019.



TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES 2018-2019

Le conseil municipal a approuvé les tarifs 2018-2019 des services périscolaires.

Chaque famille devra présenter en Mairie un justificatif de quotient familial, disponible auprès de la CAF, avant le 30 septembre 2018. En cas d'absence de justificatif, la facturation sera établie au tarif de la dernière tranche.

Cantine scolaire

Quotient familial 2018	Tarif
0 à 450€	2.92 €
451€ à 650€	3.38 €
651€ à 800€	3.70 €
801€ à 1 100€	3.91 €
1 101€ à 1 500€	4.15 €
1 501€ et +	4.32 €
Hors commune	4.79 €
Adultes	4.50 €



Garderie

Quotient familial 2018	MATIN (7h30-8h20)	APRÈS-MIDI (16h30-18h)	SOIR (18h-18h45)
0 à 450€	1.14 €	1.40 €	0.68 €
451€ à 650€	1.30 €	1.61 €	0.78 €
651€ à 800€	1.44 €	1.75 €	0.85 €
801€ à 1 100€	1.54 €	1.86 €	0.91 €
1 101€ à 1 500€	1.66 €	1.99 €	0.99 €
1 501€ et +	1.77 €	2.09 €	1.02 €
Hors commune	1.84 €	2.19 €	1.17 €

SCHÉMA DE MUTUALISATION DE RENNES METROPOLE

Le conseil municipal a donné un avis favorable au schéma de mutualisation entre Rennes Métropole et les communes membres de Rennes Métropole.

L'élaboration de ce document constitue une obligation pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) depuis la loi de Réforme des collectivités territoriales.

Le schéma concerne aussi bien les mutualisations entre communes qu'entre l'EPCI et les communes membres. Il est établi pour la durée du mandat.

Il s'agit d'un document d'organisation, une feuille de route. Une large marge de manoeuvre est donc laissée aux élus locaux pour définir son contenu.

Le schéma de mutualisation de Rennes Métropole est le fruit d'un long travail réalisé avec les communes qui ont souhaité que ce schéma soit adapté au contexte local. Il constitue un cadre de référence des initiatives de coopérations et des mutualisations existantes, en cours et à venir.

Le schéma de mutualisation regroupe sous la forme de « Fiches actions » :

- les mutualisations entre communes (mutualisations existantes et nouvelles dans l'état d'avancement où celles-ci se trouvent à la publication du schéma),
- les mutualisations entre Rennes Métropole et les communes,
- une vision prospective en identifiant via des fiches d'intention, des domaines pour lesquels il serait opportun d'étudier des mutualisations accrues ou nouvelles (réflexion sur les champs et les enjeux de mutualisation).

Médiathèque

DÉMÉNAGEMENT

La médiathèque change de lieu !

Après des travaux de rénovation de l'ancienne MJC, la médiathèque intégrera ses nouveaux locaux dans le courant de l'automne. Ce nouveau lieu entre dans la démarche de mise en accessibilité des services publics de la commune.

En attendant, votre carte de lecteur vous permet d'emprunter et rendre vos documents dans les 5 autres médiathèques du Réseau Syrenor : Parthenay-de-Bretagne, Saint-Gilles, Gévezé, La Chapelle-des-Fougeretz et Montgermont.

Des ressources numériques sont également à votre disposition – gratuitement pour les adhérents des médiathèques de la métropole – via le site www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr

Vous pourrez parfaire votre espagnol avec les méthodes de langue, bouquiner sur votre liseuse ou écouter les sélections musicales du moment.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

La médiathèque fonctionne grâce à l'implication des bénévoles.

Pour la saison 2018-2019, nous souhaitons compléter son équipe pour assurer certaines missions : permanences d'ouverture (mercredi 17h-19h ; samedi 10h30-12h30), animations et lectures auprès des scolaires.

Contact par mail : bibliotheque.clayes35@orange.fr

LA MÉDIATHÈQUE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS !

Pour l'ouverture de la saison 2018-2019, nous vous donnons rendez-vous :

- le vendredi 7 septembre : soirée des associations
- le samedi 8 septembre (10h30 à 12h30) : « Lectures au bord de l'eau » : une matinée festive autour du livre mais pas que !! (animations gratuites, participatives et ouvertes à tous)
- le samedi 6 octobre (10h30 à 12h30, lieu connu en septembre) : « Un coup de libraires ! » : le meilleur de la rentrée littéraire présenté par les libraires du Réseau des médiathèques Syrenor. Pour un public ados-adultes, gratuit dans la limite des places disponibles.



Plan de fauchage

La grande diversité des plantes et animaux sauvages qui trouvent refuge dans les accotements routiers, représente un véritable patrimoine environnemental et paysager que Rennes Métropole souhaite respecter grâce à un mode d'entretien adapté.

Rennes Métropole, qui exerce la compétence voirie a mis en place un plan de fauchage permettant de concilier sécurité des usagers et biodiversité.



Ainsi, le réseau routier est désormais fauché lors de deux périodes principales :

- une première campagne de fauchage au printemps (de mi-avril à fin juin) : accotement seul (avec un passage sur 1 m / 1,20 m depuis le bord de la route) permettant le dégagement de visibilité aux carrefours et intersections ainsi qu'en pied de glissières et signalisations.
- une deuxième campagne de fauchage tardif (septembre à février) : débroussaillage complet des accotements, fossés et talus.

Entre les deux périodes, si la pousse de la végétation est très importante, le fauchage peut être reconduit à partir du mois de juillet selon les mêmes modalités que pour la première campagne.

Opération Tranquillité Vacances

La gendarmerie et la police nationale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances.

Un formulaire de demande individuelle est à télécharger sur le site www.gendarmerie.interieur.gouv.fr. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Pour notre commune, contact :
Gendarmerie de Montfort **02 99 09 00 12** ou le **17**.

Vitesses excessives

Sur l'ensemble des routes du territoire communal, une vitesse excessive est souvent constatée.

La commune installe régulièrement le radar pédagogique (matériel mutualisé à l'échelle du Syrenor) permettant d'avoir des données fiables sur le sujet.

Du 4 au 15 juin dernier, il a été installé à Terseul, sur la route Clayes / Parthenay-de-Bretagne. La traversée de ce lieu-dit est limitée à 50 km/h.



Seulement 45% des automobilistes ayant emprunté cette route sur cette période respecte la limitation ; 55% sont donc en dépassement de vitesse, ce chiffre montant à plus de 70% dans le sens où le radar n'est pas visible.

Pour la sécurité de tous, riverains, piétons, cyclistes et automobilistes, nous vous rappelons la nécessité de respecter les règles élémentaires de sécurité routière.

Cette problématique liée à la vitesse ne se pose pas que sur les routes de campagne : dans la partie agglomérée de la commune, la vitesse est limitée à 30 km/h. Pourtant la vitesse moyenne est bien supérieure.

Même constat dans les lotissements, en particulier à la Croix Simon et dans la ZAC des Petites Haies. La vitesse des deux roues motorisées est également en cause, notamment sur des cheminements, normalement réservés aux piétons, entre les lotissements.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Pour rappel, le contact direct entre voisins est également une bonne solution pour veiller sur les logements durant les vacances !

Travaux

ASSAINISSEMENT

Rennes Métropole va réaliser prochainement des travaux permettant le raccordement à l'assainissement collectif des secteurs du Patis Bigot et de Lourmel. Ces travaux devraient débuter début octobre 2018.



EN IMAGES

Voici différents travaux réalisés sur la commune au deuxième trimestre 2018 :



Aménagement cheminement le long de la RD21 à Claireville



Réfection des trottoirs du lotissement de la Croix Simon



Peintures des portes et fenêtres de l'école



Réfection de voirie route de la Buzardais



PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE

Par arrêté préfectoral en date du 22 juin 2018 et dans le cadre de la mise en place d'une cartographie de l'occupation du sol et du végétal sur le territoire de Rennes Métropole, le Préfet d'Ille-et-Vilaine autorise les agents de Rennes Métropole et les sociétés auxquelles elle délègue ses droits à pénétrer dans les propriétés privées, closes et non closes (à l'exclusion de l'intérieur des maisons d'habitation) situées sur le territoire des communes de Rennes Métropole.

Ces personnes habilitées pourront notamment planter des piquets et des bornes, lesquels pourront être scellés dans le sol, apposer des marques et repères sur les objets fixes du voisinage et, au besoin, implanter des repères.

Les agents devront être munis d'une copie de l'arrêté préfectoral et la présenter à toute réquisition.

Les mesures seront réalisées durant l'été puis Rennes Métropole demandera à la Préfecture une demande d'abrogation de cet arrêté.

Le texte complet de l'arrêté préfectoral est affiché en Mairie et disponible sur le site de la commune.

Centre de loisirs

Les vacances d'été ont bien démarré, avec un premier groupe parti dormir sous les tentes dans le cadre des mini-camps à la ferme pédagogique de « La ferme en cavale » à Vezin-le-Coquet. Les enfants apprennent à faire du feu, à cuisiner au feu de bois, construisent des cabanes et un parcours d'aventure, s'occupent des animaux, chevaux, poneys, chèvres, ânes, poules et cochons.

Au centre de loisirs, nous avons pour thème la nature et l'aventure, avec ses parcours, jeux de pistes et inventions en tout genre. Tous les matins, les enfants peuvent choisir entre des animations variées, des jeux collectifs, de la cuisine, des ateliers manuels, des ballades en nature, ainsi que de l'observation et de la découverte des plantes, arbres et petites bêtes.

L'après-midi est consacrée à l'expression de leur créativité, avec la possibilité de faire des propositions et de réaliser des jeux, activités ou créations manuelles. Nous mettons en place des ateliers à thème, où ils peuvent s'inscrire selon leurs envies du moment : bidouille et petit bricolage, expression artistique, dessin et peinture afin de réaliser leurs projets, individuels ou collectifs.



Pour le Mois d'Août, nous sommes ouverts du 20 au 31 août, il est encore possible d'inscrire vos enfants en contactant la directrice par mail. L'accueil aura lieu à Clayes, nous accueillerons les enfants de Parthenay pour toute cette période.

Nous serons présents sur le forum des associations à la rentrée de septembre pour toutes les demandes d'inscriptions et questions relatives à notre fonctionnement.

D'autre part, une réunion d'information se tiendra le mercredi 26 septembre, à 17h (sous réserve de modification). La date et le lieu seront confirmés par affichage et sur le site internet de la Mairie.

Dans le cadre de notre projet sur le développement durable, et au vu du nombre de plaquettes jetées, nous annoncerons dorénavant les programmes de vacances par affichage et mettrons à disposition des fiches d'inscription. Il sera cependant possible de demander l'envoi par mail de ces documents auprès de la directrice du centre de loisirs. Ils seront également disponibles en téléchargement sur le site internet de la commune.

Infos pratiques :

Le mercredi : 7h45 à 18h30

Les vacances : 7h45 à 18h30 (quand l'accueil se déroule à Clayes).

Dossiers d'inscription : A remplir chaque année scolaire (fournir une photocopie des vaccins DT polio + attestation de quotient familial)

Pour nous joindre :

Hélène MAHE (Directrice) : 07 61 26 67 43

helene.mahe@francasbzh.fr



Nous recherchons des animateurs/trices pour les périodes des vacances ainsi que pour le mercredi alors n'hésitez pas à nous contacter !

Soirée des associations 2018

vendredi 7 septembre de 17h à 20h
salle polyvalente

La Clayes des Champs

C'est dans une ambiance conviviale que de très belles compositions florales sont réalisées une fois par mois. Réparties en petits groupes, les adhérentes se réunissent dans la petite salle polyvalente.

De septembre à mai, deux cours vous sont proposés le jeudi par l'animatrice Frédérique Musseta, de 14h30 à 16h30 ou de 20h à 22h.

Les fleurs et le feuillage variant selon les saisons, nous réalisons des compositions toutes aussi différentes en fonction des événements : Noël, Pâques, Fête des mères...

Tarifs : pour l'année 2018-2019, la cotisation est de 55€.

Renseignements : Frédérique Musseta 06 72 44 13 12

Sylvie Troussier 02 99 07 14 27



Clayes Piq' et Coud

L'activité couture est terminée depuis la mi-juin. L'année s'est bien passée avec de belles réalisations des adhérentes : robes, vestes, manteaux...

Rappelons que les cours de couture sont individualisés, chacune réalise l'ouvrage de son choix avec l'aide et les conseils de notre animatrice.

Notre bilan financier s'équilibre grâce aux adhésions à l'année, à celles des personnes qui viennent ponctuellement pour réaliser un ouvrage et aussi grâce à la subvention de la municipalité que nous remercions chaleureusement.

Nous reprendrons les cours le 20 septembre, toujours le jeudi de 14h30 à 17h30 et toujours avec Marie, notre fidèle animatrice.

Renseignements :

Jacqueline Gaudin 02 99 07 02 87

Gisèle Tétard 02 99 06 66 09

ADMR

L'ADMR, premier réseau Français associatif de proximité au service des personnes, a pour projet de faciliter la vie des familles et des personnes en leur apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

L'ADMR Montfort, organise l'accompagnement et le maintien à domicile sur 11 communes dont Clayes.

Nous recherchons des personnes disponibles pour s'engager bénévolement au sein de notre association.

Les bénévoles à l'ADMR interviennent le temps qu'ils veulent : une matinée par semaine, quelques heures par mois, ponctuellement, ou plus fréquemment avec une flexibilité selon leurs disponibilités.

Votre vécu quel qu'il soit est une force pour nous car il représente la base sur laquelle se construira votre engagement dans notre association.

Renseignements : 02 99 09 39 60

montfort.asso@admr35.org

Amicale des Parents d'Élèves

L'APE de Clayes est ravie d'avoir terminé l'année scolaire en beauté : la braderie du 21 mai a connu un grand succès ainsi que la fête de l'école si attendue par les enfants, avec la soirée qui a suivi. De plus, pour les deux évènements, le soleil était au rendez-vous !

Il n'y aurait pas de réussite sans bénévoles: les membres de l'APE tiennent à remercier les personnes qui ont apporté leur aide sur les différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons un bel été, et au plaisir de se retrouver en septembre prochain !



Tennis de table

La saison 2017/2018 vient de s'achever. Après une première partie de saison difficile, la deuxième phase du championnat a été tout autre : sept victoires en autant de rencontres, ce qui a permis à notre club de se qualifier pour les finales départementales de Mordelles où nous avons atteint les quarts de finale.

Ces résultats permettent au club d'accéder à la D3 pour la saison 2018/2019.

Cette année nous avons accueilli un groupe de sept enfants chaque vendredi soir de 19h à 20h. L'entraînement de ces jeunes a été encadré par Mickaël Delagrée et Gildas Martin.

Un groupe de loisirs participe aussi aux entraînements de 20h30 à 22h30 le vendredi soir.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous serons présents au forum des associations début septembre ; vous pouvez aussi nous contacter au 06 03 53 40 96.

Notre tournoi annuel se déroulera le vendredi 14 septembre à partir de 18h. Il est ouvert à tous de 7 à 99 ans, avec le traditionnel stand galettes saucisses tenu par notre président d'honneur Jacky Bloutin.

Tous les membres du club de tennis de table vous souhaitent de bonnes vacances.



Clic des champs

En cette période estivale, le clic des champs vous propose un quizz qui vous permettra de mieux le connaître.



- 1 - Le clic des champs c'est :
 - A - un site de rencontre pour les amoureux des chemins creux de Clayes
 - B - une épicerie en ligne pour s'approvisionner en produits locaux, fermiers et bio
 - C - une campagne de soutien au sélectionneur de l'équipe de France de foot : « des clics pour Didier, des clics pour gagner »
- 2 - Etre client du clic des champs c'est (plusieurs réponses possibles) :
 - A - favoriser l'agriculture biologique et paysanne locale
 - B - s'approvisionner en produits sains et savoureux
 - C - s'abonner à recevoir 52 semaines par an un panier de saison composé par les producteurs
 - D - commander uniquement les semaines où j'en ai besoin et choisir les produits qu'il y aura dans mon panier parmi les produits proposés par les producteurs
- 3 - Les paniers du clic sont à retirer :
 - A - chaque jeudi entre 18h30 et 19h30 à la salle polyvalente
 - B - sous le chêne dans le champ à droite après l'étang les soirs de pleine lune
- 4 - Derrière le clic, il y a (plusieurs réponses possibles) :
 - A - une startup basée à Paris et gérée par un fond de pension qatari
 - B - une association portée par des producteurs et consommateurs du nord-ouest de Rennes qui emploie une salariée ici
 - C - toi, plus moi, et tous ceux qui le veulent
- 5 - Encore plus nature qu'Ushuaïa, je suis arrivé ce printemps dans la gamme de produits du clic et je décoiffe : je suis je suis ????

Réponses :
 1 B (mais A pourrait être vrai aussi !)
 2 A, B et D : le clic est un système à la carte et sans engagement, comme un drive
 3 A
 4 B et C
 5 : réponse sur www.leclicdeschamps.com

Aïkido

L'association clayenne d'Aïkido ouvre de nouvelles sections à la rentrée de septembre 2018 :

- Aïkido adultes : lundi et mercredi soir
- Aïkido enfants : mercredi en début de soirée
- Réveil matinal : mardi matin (de bonne heure)
- Section échecs : mardi soir



Tous les renseignements seront affichés sur Clayes et à la mairie ainsi que sur le site aikidoclubclayen.jimdo.com

agenda de Clayes

Vendredi 7 septembre 2018	> Soirée des associations	17h à 20h - salle polyvalente
Samedi 8 septembre 2018	> Lecture au bord de l'eau	10h30 à 12h30 - étang
Vendredi 14 septembre 2018	> Tournoi Tennis de table	dès 18h - salle polyvalente
Samedi 6 octobre 2018	> Un coup de libraires	10h30 à 12h30 - salle des assos
Jeudi 11 octobre 2018	> Repas des aînés (CCAS)	12h - salle polyvalente
Dimanche 11 novembre 2018	> Commémoration 11 novembre 1918	10h45 - le bourg
Dimanche 18 novembre 2018	> Après-midi musical (les Amis de Martin)	15h - salle polyvalente

Retour en images...



◀ Commémoration du 8 mai 1945
8 mai 2018

Braderie de l'APE (127 exposants) ▶
21 mai 2018



◀ L'équipe d'artificiers bénévoles
et les élus de la commission
fêtes et cérémonies
13 juillet 2018

L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE ACCORDANCES-SYRENOR

Ouverte à toute personne désireuse de pratiquer une activité artistique, l'école propose des parcours multiples, adaptables à l'âge et aux projets individuels.

Pour les plus jeunes, des ateliers d'éveils et de sensibilisations sont dispensés en musique et en danse : éveil sensoriel, initiations musicales (harpe ou violon), baby danse.

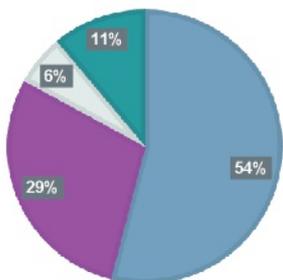
La pratique d'un instrument et la formation musicale sont enseignés dès 6 ans et tout au long de la vie.

L'enseignement spécialisé Danse débute dès la grande section.

Une spécialisation vers les danses *classique, modern-jazz ou contemporaine* est proposée en cours de cursus.

Gérée par le syndicat intercommunal Syrenor, l'école regroupe les communes de La Chapelle des Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Pacé et Parthenay de Bretagne.

Financement



Pour une activité avec un prix de revient de 100€, moins d'un tiers en moyenne est pris en charge par l'élève, le reste étant financé par les collectivités. Soit la répartition suivante :

- 29 % par l'élève,
- 54 % par les communes,
- 11 % par le Conseil départemental,
- 6 % divers

Le bien-être par la musique

« Jouer de la musique, c'est bon pour la santé »

Tel pourrait être le nouveau slogan publicitaire tant les études sur le bien-être par la musique abondent. Qu'en est-il au juste ?

Les bienfaits de la pratique d'un instrument sur le développement cognitif du pratiquant sont reconnus, en particulier chez les jeunes.

Jouer de la musique demande un investissement entier du corps et de l'esprit - *concentration, écoute, mémoire, rigueur, persévérance, créativité* - sans parler de la *maitrise de soi et de ses émotions*. Au quotidien, ces capacités deviennent de précieux atouts pour réussir à l'école, au travail ou dans la sphère privée.

La musique développe un sentiment de détente, de relaxation, voire d'exaltation et favorise la vivacité d'esprit.

L'éducation musicale est source d'épanouissement ; à condition de pratiquer régulièrement !



Musique, Danse & Vous

« Depuis ses 4 ans, Maé suit des cours d'éveil musical. Après avoir testé plusieurs instruments, il s'est décidé : il deviendra violoniste !

« Un jour, Dario, 15 ans, a accompagné son amie Louise à son cours de batterie. Il a testé et adoré ! Depuis, il suit un parcours libre pour s'exercer en groupe. Il aime improviser et composer selon ses humeurs. Ça le défoule !

« Célia, 5 ans, suit l'éveil de danse à Gévezé. Quand elle aura 9 ans, elle choisira entre danse classique, modern-jazz ou contemporaine. Elle y pense déjà avec ses copines !

« Claire a toujours rêvé de jouer d'un instrument. Secrétaire médicale et maman de deux enfants, elle s'accorde un soir par semaine pour jouer de la clarinette. Chaque nouveau morceau est un défi qu'elle relève avec passion.

Inscription

Réinscriptions à partir du 25 juin.
Nouvelles inscriptions :
du 1^{er} juillet au 15 septembre 2018.

L'école sera présente lors des Forums des associations dans chacune des communes.

Facilités de paiement

- ✓ Dispositif « Sortir »
- ✓ Chèques vacances
- ✓ Possibilité de règlement mensuel, trimestriel, à l'année



Accordances-Syrenor

10 avenue Brizeux - Pacé
02.99.60.23.76
accordances.secretariat@orange.fr